



# ANRSO – RÉGIONALE 3

## 9 FÉVRIER 2025

**Nom de l'installation**

Centre sportif Rosanne-Laflamme, 7405 Terrasse du Centre, St-Hubert, J3V 7Z6

**Clubs hôtes :**

ANRSO et Velox natation

**Horaire :**

Compétition qui se déroulera sur 3 sessions

Session 1 : 8h15 : BLUE, SAMAK, CNC

Session 2 : 11h15 : CITA, CNHR, ELITE, CAS

Session 3 : 14h15: VELOX, MUST, CARO

**Installations :**

1 bassin de 25m, 6 couloirs, chronométrage manuel

**Directrice de rencontre :** Chantal St-Pierre,

**Courriel :** chantal\_dan@videotron.ca

**Responsable des inscriptions :** Chantal St-Pierre,

## INFORMATIONS SUR LA COMPÉTITION

### RÈGLEMENTS

- Les règlements de Natation Canada et ceux de la FNQ seront en vigueur, incluant le Règlement de sécurité de la natation en bassin;
- Les départs se feront à partir des plots de départ selon World Aquatics 2.3 et SW 4.1.ET / OU les départs se feront du bord de la piscine ou du pont selon les règlements canadiens sur les installations CFR 2.3.1 et CSW 4.1.1;
- Durant la compétition, les procédures de sécurité pour l'échauffement en compétition de Natation Canada seront en vigueur, un athlète fautif pourrait être pénalisé et ne pas participer à sa première épreuve de la session.

## ADMISSIBILITÉ DES NAGEURS

- *Un nageur devrait avoir un de l'expérience en compétition avant de se présenter sur une régionale.*
- Les nageurs doivent être inscrits comme membres compétitifs ou non-compétitifs\* à la Fédération de natation du Québec
- Pour être admissibles à cette rencontre, les nageurs doivent pouvoir nager le 200m libre en 4:10.00 ou moins et le 200m QNI en 4:35:00 ou moins.
- Un nageur doit pouvoir nager une distance de 50m libre ou dos en 1:10 ou moins

*\*Les nageurs inscrits non-compétitifs doivent en être à leur première compétition de la saison en cours afin de pouvoir y prendre part.*

## ADMISSIBILITÉ DES ENTRAINEURS

- Chaque entraîneur participant à une compétition devra être membre en règle de la FNQ.
- Tous les entraîneurs doivent se conformer au Règlement de sécurité de la natation en bassin de la FNQ

## ÉPREUVES

- Un nageur peut s'inscrire à un maximum de 3 épreuves individuelles.
- Si le temps le permet nous offrirons une épreuve de relais.

## ADMISSIBILITÉ DES CLUBS

- Chaque club participant à une compétition devra être membre en règle de la FNQ ou de sa propre fédération provinciale/nationale.

# FORMAT DE LA COMPÉTITION

## CATÉGORIES D'ÂGE

- 8 ans et moins
- 9-10 ans
- 11 ans et plus

IMPORTANT : Le groupe d'âge d'un nageur est déterminé par l'âge du nageur le premier jour de la compétition soit le **9 février 2025**.

**NOTE** : Nous accepterons un maximum de 130 participants par session.

## DÉROULEMENT DE LA COMPÉTITION

- Toutes les épreuves se nageront mixtes et finales contre-la-montre du plus lent au plus rapide.

## MODIFICATIONS ET FORFAITS

- Il serait très apprécié de nous faire part de vos forfaits au plus tard le lundi 3 février afin de pouvoir produire un programme à jour. Aucun remboursement après ce délai.

## TEMPS DE PASSAGE OFFICIEL

- Les demandes de temps de passage comme temps officiel devront être faites au commis de course, au **plus tard au début de l'épreuve précédent l'épreuve** dans laquelle un temps de passage est demandé.

## HORAIRE ET PROGRAMME

*Début de l'échauffement à :*

| <i>SESSION 1</i> | <i>SESSION 2</i> | <i>SESSION 3</i> | <i>ÉPREUVES</i>       |
|------------------|------------------|------------------|-----------------------|
| <i>8h15</i>      | <i>11h15</i>     | <i>14h15</i>     |                       |
| <i>11</i>        | <i>21</i>        | <i>31</i>        | <i>200 libre</i>      |
| <i>12</i>        | <i>22</i>        | <i>32</i>        | <i>50 dos</i>         |
| <i>13</i>        | <i>23</i>        | <i>33</i>        | <i>100 dos</i>        |
| <i>14</i>        | <i>24</i>        | <i>34</i>        | <i>100 QNI</i>        |
| <i>15</i>        | <i>25</i>        | <i>35</i>        | <i>50 brasse</i>      |
| <i>16</i>        | <i>26</i>        | <i>36</i>        | <i>100 libre</i>      |
| <i>17</i>        | <i>27</i>        | <i>37</i>        | <i>50 pap</i>         |
| <i>18</i>        | <i>28</i>        | <i>38</i>        | <i>50 libre</i>       |
| <i>19</i>        | <i>29</i>        | <i>39</i>        | <i>4 X 50 libre**</i> |

- Pour être admissibles à cette rencontre, les nageurs doivent pouvoir nager le 200m libre en 4:10.00 ou moins et le 200m QNI en 4:35:00 ou moins.
- Un nageur doit pouvoir nager une distance de 50m libre ou dos en 1:10 ou moins.

**\*\*\*** Sujet à modification selon le nombre d'inscriptions reçues.

# RÉSULTATS, CLASSEMENT ET RÉCOMPENSES

## RÉSULTATS

- Les résultats seront disponibles via l'application SplashMe.

## RÉCOMPENSES

- Des rubans d'amélioration seront remis aux nageurs pour chaque épreuve améliorée. Il y a possibilité de tirage de quelques prix de présences pour les nageurs pendant la compétition. Le nageur doit être présent pour recevoir le prix.

## PROCÉDURE D'INSCRIPTION

### DATE LIMITE D'INSCRIPTION

- **Le 30 janvier 2025 à 19h00**

### FRAIS D'INSCRIPTION

- Des frais de **40\$** par nageur sont exigés incluant les frais de la FNQ
- **A partir du 4 février, il n'y aura aucun remboursement pour les forfaits.**
- Les frais seront chargés sur votre compte Amilia ou pris dans votre forfait compétition pour les nageurs ayant une inscription annuelle.

### INSCRIPTION TARDIVE

- Les inscriptions tardives seront permises pour compléter les séries incomplètes seulement.

### OFFICIELS

- Le comité organisateur compte sur la collaboration de tous les clubs participants pour déléguer un nombre d'officiels pour le bon déroulement de cette compétition. Communiquez vos disponibilités à l'adresse : <https://ttsu.me/officielsregionale-3>

### AUTRES INFORMATIONS

#### Maillots de bain

- Tous les nageurs et nageuses sont autorisés à nager avec le maillot de bain de leur choix lors de toutes les compétitions sanctionnées par la Fédération de natation du Québec. Il n'est pas nécessaire de déclarer le choix du maillot de bain au juge-arbitre si le tissu du maillot de bain est un textile à mailles ouvertes perméables et qu'il n'est pas raisonnablement considéré comme créant un avantage technique en termes de vitesse, de flottabilité ou d'endurance.

## Photographie et vidéographie

- Par souci de minimiser les risques, toutes les photos et vidéos prises lors des compétitions sanctionnées par la FNQ, qu'elles soient prises par un photographe ou vidéographe professionnel, un spectateur, le personnel de soutien de l'équipe ou tout autre participant, doivent respecter les normes de décence généralement acceptées. En aucun cas, les appareils photo ou autres dispositifs d'enregistrement ne sont autorisés dans la zone située immédiatement derrière les blocs de départ pendant les départs en entraînement ou en compétition, ou dans les vestiaires, les salles de bain ou toute autre zone d'habillage.
- Tous les détails de la procédure relative à la photographie et à la vidéographie sont disponibles [ICI](#).

**Merci de votre collaboration au maintien de la propreté du bord de la piscine et des vestiaires.**

**Au plaisir de vous accueillir!**